



NPA

NOUVEAU PARTI
ANTICAPITALISTE
npa2009.org

30 JANVIER : GRÈVE NATIONALE DANS LES MAISONS DE RETRAITES MÉDICALISÉES NOS MAMIES ET NOS PAPYS VALENT MIEUX QUE LEURS PROFITS

Cela ne s'était jamais produit. Le 30 janvier, dans toute la France, les personnels travaillant dans les EHPAD (maison de retraites médicalisées accueillant des personnes âgées dépendantes) vont faire grève et manifester. La situation dans ces établissements est aujourd'hui critique, pour celles et ceux qui y travaillent, comme pour les résidents.

Les professionnels des EHPAD refusent la maltraitance imposée par leurs institutions. Elle touche à la fois les personnels (précaires, mal payés, manquant souvent de formation, subissant des conditions de travail et un «management» insupportables) et les personnes dont ils ont la charge.

En France on ne compte, en EHPAD, 55 professionnels pour 100 résidents. Alors que ce taux est de 100% en Allemagne en Suisse et en Europe du Nord.

L'enquête parlementaire sur les EHPAD souligne :

- des conditions de travail « particulièrement pré-occupantes tant d'un point de vue physique que psychologique ».

- «un taux d'absentéisme moyen de 10 % et un taux d'accident du travail de deux fois supérieur à la moyenne nationale, plus important que dans le secteur du BTP».

- Une grande majorité des EHPAD n'ont pas d'infirmier de nuit.

Mais pour Macron et le gouvernement : la priorité c'est la baisse des dépenses publiques, des budgets de

DES TARIFS PROHIBITIFS...

1740€ c'est la moyenne du coût moyen mensuel d'un hébergement en EHPAD, pour le résident et sa famille

2620€ c'est le coût moyen de l'hébergement dans les EHPAD privés (Korian, Orpea, DomusVi...) ces tarifs peuvent s'élever 5 000 voire 8 000€.

... DES PENSIONS EN BERNE

1376 € c'est le montant moyen des pensions de retraites.

993€ c'est le montant moyen des retraites des femmes qui sont la grande majorité des résidents en EHPAD

803€ c'est le montant du minimum vieillesse

l'Assurance Maladie et des Conseil Départementaux qui contribuent au financement des EHPAD.

- Ils appliquent la réforme précédent gouvernement qui favorise le secteur privé commercial (ORPEA, KORIAN etc) au détriment du public (200 Millions d'€ en moins).

- Ils suppriment les «contrats aidés», mais bien sûr sans les remplacer par de vrais emplois.

Au cours des derniers mois, malgré la répression, les luttes se sont multipliées dans les EHPAD publics et privés. Elles ont eu souvent le soutien des résidents et des familles qui doivent payer des sommes considérables (voir encart) pour des soins souvent peu satisfaisants, dans un contexte où les retraites sont en berne et où Macron s'apprête encore à les baisser avec ses nouvelles réformes.

Le 30 janvier soutenons les personnels des EHPAD qui exigent :

- La présence effective d'un agent ou un salarié par résident.

- L'Abrogation de la réforme de la tarification des EHPAD

- L'Arrêt des baisses de dotations et le maintien de tous les effectifs des EHPAD y compris les contrats aidés, qui doivent être intégrés et sécurisés.

«L'OR GRIS», ÇA RAPPORTE !

Les grands groupes qui ont investi dans «l'or gris», c'est à dire l'industrie de la dépendance se portent bien. Les deux groupes qui dominent le secteur en France, Korian et Orpea prévoient une forte hausse de leur chiffre d'affaire et de leurs bénéfices.

Korian prévoit pour 2017 un marge brute d'exploitation (bénéfices avant impôts et versement des intérêts) de +13,5%. Pour le premier semestre 2017 Korian a dégagé 38 Millions d'€ de bénéfices net contre 32 un an plus tôt.

ORPEA a dégagé un excédent brut de 17,4% au premier semestre, soit 258,8M d'€.

Un renforcement de son patrimoine immobilier de 545 Millions d'€, pour atteindre 4,6 Mrd.

Il confirmait en fin d'année 2017 son objectif d'un chiffre d'affaires de 3,125 Milliards d'€ (+10%) et une progression de sa rentabilité.

Des profits qui sont le résultat de l'exploitation des salariés des EHPAD, et des tarifs prohibitif ponctionnant les revenus des résidents et de leur famille.

POUR UN SERVICE PUBLIC DE LA PERTE D'AUTONOMIE FINANCÉ À 100% PAR LA SÉCURITÉ SOCIALE

LES PROPOSITIONS DU NPA



Devenir dépendant, en raison du handicap ou de son âge, ce n'est pas un choix. Une société solidaire doit prendre en charge collectivement ses membres les plus fragiles, en leur assurant une vie digne et les soins dont ils/elles ont besoin.

Qu'elle soit handicapée ou «personne âgée dépendante» toute personne doit disposer des moyens et des soins pour vivre à son domicile ou en institution,

UN FINANCEMENT

UNIQUE PAR LA SÉCURITÉ SOCIALE.

La Sécurité sociale doit assurer à 100% le financement de la perte d'autonomie, qui ne doit être ni à la charge des personnes «dépendantes» ni de leur famille.

Le financement intégral de ce nouveau «risque» par la Sécurité sociale suppose donc l'augmentation des cotisations sociales versées par les employeurs.

UN SERVICE PUBLIC DE LA PERTE D'AUTONOMIE.

Création d'un service public de la perte d'autonomie qui prendra en charge l'ensemble des personnes ayant perdu leur autonomie.

Ce service public assurera la double mission du maintien à domicile, quand elle est possible et souhaitée et de l'hébergement en institution quand il devient indispensable.

- Elle intégrera au service public, les «services à la personne». Leur agents recevront la formation nécessaire, deviendront du personnel statutaire de la fonction publique.
- L'ensemble des EHPAD deviendront des

établissements publics

- Leur budget sera accordé en fonction des besoins réels des usagers définis avec les personnels, les résidents et leur famille.
- Le taux d'encadrement des résidents en institution sera au minimum de 1 pour 1 résident.
- Les grands groupes privés qui assurent la rémunération de leurs actionnaires sur le dos des personnels et des résidents seront expropriés.
- Tout les personnels des EHPAD deviendront du personnel statutaire de la fonction publique hospitalière.

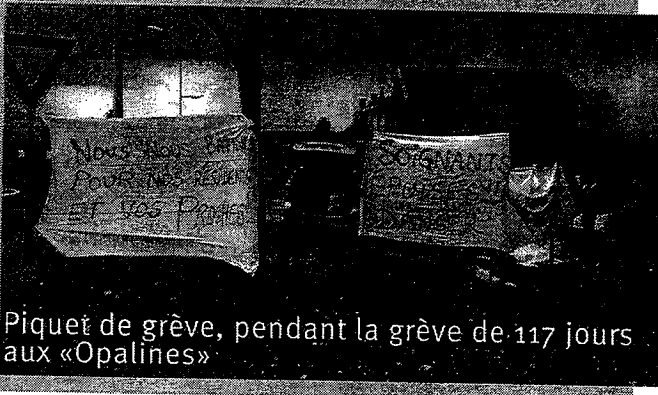
PAROLES DE GRÉVISTES

« Le matin, on les lève sans leur demander leur avis. On sait déjà qu'on n'aura pas le temps : quinze minutes pour la toilette, l'habillage, le petit déjeuner, les médicaments. Alors, il faut choisir. Est-ce qu'on lave les cheveux ? Ou les dents ? La douche hebdomadaire, c'est rare qu'on la tienne. »

« Quand je rentre à la maison, je suis une pile électrique. Je me sens mal d'avoir dit à celui-là : "Dépêchez-vous !" Comment il peut faire, il a 90 ans ! On cautionne. Je culpabilise. »

Temps du coucher : 3 min 41. « On ne les met pas au lit, on les jette. »

Paroles des grévistes de l'EHPAD des Opalines (117 jours de grève) recueillies par Florence Aubenas, *Le Monde* du 17 juillet 2017



Piquet de grève, pendant la grève de 117 jours aux «Opalines»

RASSEMBLEMENT

Mardi 30 à 15 h

Devant ARS 44 Bd M Lannes (DDTE) Cantepau



NPA
NOUVEAU PARTI
ANTICAPITALISTE

Comité NPA du Tarn

21 av Ch. BELLET 81000 ALBI

Courriel: npa.albi@gmail.com